

Compte rendu du conseil de quartier

Mardi 14 mars 2023

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Présentation de la bibliothèque portative
- Concertation sur le référendum kremlinois annuel
- Point d'étape sur le budget participatif 2022/2023
- Lancement du budget participatif 2024
- Aménagement du square Jules-Guesdes
- Présentation du projet Ilôt Rossel
- Les événements à venir
- A vous la parole !

Les sollicitations en cours

Le bureau de quartier a mis en place un tableau de suivi des demandes qui recensent des interrogations quotidiennes et des projets à moyen et long terme. Ci-dessous, le tableau récapitulatif :

Sollicitation	Réponse de la mairie
Piste cyclable avenue de Fontainebleau	<p>La piste bleue est en cours d'effacement par le Conseil départemental à la demande de la Ville, qui relayait la demande du Conseil de quartier. La piste partagée bus/vélo est donc la seule piste utilisable actuellement par les cyclistes à partir de la rue du 14 juillet jusqu'à Villejuif. La Ville a sollicité à nouveau le Département pour que des études aient lieu rapidement afin de travailler à un plan d'aménagement pérenne pour une piste distincte (15/11/22)</p> <p>Cet objectif vient d'être rappelé le 08 mars dernier au comité d'axe Ligne 7 piloté par la MGP, dans le cadre du plan vélo métropolitain, une réunion de travail est en cours de préparation avec le CD94 + MGP pour avancer sur la définition, conditions et financements de ces études (14/03/23)</p>
Calendrier des travaux d'aménagement du Square Jules-Guesde	<p>Les travaux opérés par la RATP au niveau du square sont bientôt terminés. Une étude est en cours pour réaliser un avant-projet et sera soumise à la concertation début 2023 avec les habitants du quartier pour réfléchir à l'aménagement du futur square.</p> <p>L'esquisse travaillée avec le bureau d'études est mise en débat ce jour à partir de cette réunion.</p>

Sollicitation	Réponse de la mairie
Etat d'avancement du projet Îlot Rossel	La réunion publique a lieu rue Rossel ce samedi 18 novembre à 9h30 pour évoquer le projet et réfléchir collectivement aux aménagements à entreprendre. Dans le cadre de la concertation, le projet est présenté ce jour.
Quelle solution pour l'encombrement des poubelles sur le trottoir au carrefour convention/RD7 ?	Les services travaillent en transversalité sur ce secteur considéré comme problématique. La Ville est en train d'étudier plusieurs pistes pour enrayer cette situation. Le 10 mars, un COPIL est dédié à la restitution de l'audit propreté, dont le nouveau plan propreté qui en résultera permettra nécessairement d'identifier des leviers d'actions complémentaires à ceux entrepris par les services municipaux et ceux de l'EPT. Une réunion publique pour vous présenter ces réflexions aura lieu le 21 mars 2023 à l'Espace André-Maigné.
Plan d'action de la mairie pour la lutte contre le stationnement irrégulier. Pourquoi pas un audit sur la sécurité ?	La verbalisation a lieu, physiquement et par les caméras. Aucun caméra n'est éteinte ou en panne.
Point de collecte des vêtements, fréquence de ramassage	1 Passage hebdomadaire est prévu et des interventions supplémentaires doivent avoir lieu après les signalements réguliers que fait la Ville à l'EPT. C'est une situation de dysfonctionnement de la part du prestataire.
Rue Delescluze, la soufflerie du Why Not fait un bruit infernal.	Des demandes ont été faites au gérant de Why Not pour une mise en conformité du conduit d'extraction. Travail mené en lien avec le commerçant. Le service commerces reste vigilant à cette problématique

Présentation de la bibliothèque portative

La bibliothèque portative est une médiathèque en kit qui peut être déployée en extérieur (jardins, places, pied d'immeubles), au sein de structures partenaires (centres sociaux, EHPAD, etc...) ou dans d'autres lieux familiers des publics ciblés (centres commerciaux, etc...). Elle permet de mettre facilement en place un espace culturel donnant accès à des supports variés (livres, tablettes, ressources numériques...).

Elle a déjà été déployée au Parc Pinel durant les Estivales et dans les centres de loisirs de la Ville.

Jean-Philippe Edet : Nous vous invitons à proposer des idées pour la déployer. Lors du bureau de quartier, les membres ont suggérés de l'installer sur la place de la Mairie, et devant la médiathèque.

Bureau de quartier : L'idée étant de l'installer dans des lieux de la Ville qui ne sont pas proches de la médiathèque.

Comment vont être communiqués les événements de déploiement de la bibliothèque portative ?

Jean-Philippe Edet : Les canaux de communication envisagés sont *Le Mag'* et le site de la Ville.

Concertation sur le référendum kremlinois annuel

LES DATES A RETENIR :

- Jusqu'au 23 avril : Proposez vos questions sur kremlinbicetre.fr ou dans l'urne située au Club Lacroix
- Jeudi 14 septembre : Conseil municipal participatif
- Dimanche 26 novembre – de 8h à 18h : Jour du scrutin dans vos bureaux de vote habituels

Point d'étape sur le budget participatif 2022



QUARTIER MAIRIE-FONTAINEBLEAU

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

- 1 Verdissement de la place Jean-Baptiste Clément**
Proposé par Vincent
Coût prévisionnel : 50 000 €
- 2 Plus de bacs végétalisés sur l'avenue de Fontainebleau**
Proposé par Mireille
Coût prévisionnel : 6 000 €
- 3 Acquisition de jardinières**
Proposé par Vincent
Coût prévisionnel : 6 000 €

Une visite de terrain a été réalisée en février 2023 avec le bureau de quartier et les Services techniques de la Ville. A la suite, plusieurs pistes d'aménagement ont été évoquées :

- Mise en place d'une canopée : en attente du devis
- Planter et végétaliser la place sur les bords de terres disponibles
- Installation de 12 jardinières : 6 000 €
- Conservation et remise en marche des fontaines à eaux : 13 152 €
- Mise en place d'un 2ème pigeonnier contraceptif : pris en charge par la Ville

Actuellement, une proposition d'un projet par le bureau d'études prestataire prenant en compte les difficultés de terrain et les attentes des porteurs de projet est en cours.

Bureau de quartier : A ce stade, le prix des jardinières est inconnu. Nous attendons de connaître le coût d'une jardinière pour savoir ce qui peut être fait.

Jean-Philippe Edet : Une jardinière coûte entre 500 et 1000 euros car l'entreprise assure aussi l'entretien des jardinières.

Comment se passera l'entretien de ces jardinières et quel sera le prix de facturation de l'entretien annuel ? Pourquoi ne sont-elles pas gérées par les jardiniers de la Ville ?

Jean-Philippe Edet : Le budget de fonctionnement est à la charge de la Ville. Au vue de la charge de travail du Service Espaces Verts, recourir à des prestations extérieures est nécessaire.

conseil de quartier

Mairie-Fontainebleau

Lancement du budget participatif 2024

Les 7 étapes du budget participatif

1 Qui est concerné ?

Habitant ou copropriété, association ou collectif, école ou centre de loisir, étudiant ou famille, **tout le monde peut présenter le projet qui lui tient à cœur**



3 Où déposer mon projet avant le 10 avril ?

- Sur kremlinbicetre.fr
- En remplissant le coupon pour le glisser dans l'urne de votre quartier

2 Le projet doit être :

- ✓ d'intérêt général
- ✓ localisé au Kremlin-Bicêtre **dans votre quartier**
- ✓ relever des compétences de la Ville
- ✓ avoir un coût maximum de 50 000 €
- ✓ un projet d'investissement



Accueil de la Mairie



Les 7 étapes du budget participatif



Jusqu'au 10 avril

Dépôts des projets (cf étape 3)



5

Étude technique de la faisabilité des projets par les services municipaux

Du 10 avril au 1^{er} juin



Le 2 juin lors de votre fête de quartier ou en ligne jusqu'au 30 juin sur kremlinbicetre.fr

6

7

Annonce des résultats

Juillet



À partir de 2024

Mise en œuvre des projets dans les quartiers



conseil de quartier

Mairie-Fontainebleau

Bureau de quartier : Nous nous interrogeons sur la question de ce nouveau budget participatif étant donné que les projets 2022 ne seront probablement pas réalisés en 2023.

Jean-Philippe Edet : Nous avons effectué des révisions quant au pilotage des projets. En effet, suite à une demande du bureau de quartier, un comité de suivi sera mis en place et une analyse technique sera réalisée. Le comité technique associera le bureau de quartier et les services techniques de la Ville, afin de veiller à ce que le projet réponde bien à l'intérêt général. L'année dernière, la situation avait en effet entraîné des délais. Le comité de suivi permettra une gestion plus régulière. Il sera aussi accompagné par un cabinet pour une meilleure gestion du temps des projets. C'est un pas en avant sur la réalisation.

Précisions sur le vote du budget participatif :

Jean-Philippe Edet : Il y a une différence avec ce quartier. Il y aura uniquement un vote physique au mois de juin lors de la Fête de quartier.

Bureau de quartier : Les personnes viendront présenter leur projet et le vote sera proposé sur place, car sur internet le risque est que des personnes des villes extérieures votent. Les personnes doivent être présentes au Conseil de quartier pour montrer leur intérêt pour ces projets. Nous accepterons le vote en ligne uniquement si le système est sécurisé.

Jean-Luc Laurent : Cette question fait l'objet d'un travail en interne pour vérifier si nous pouvons trouver une plateforme permettant de répondre aux interrogations et de faire converger le vote en ligne et le vote papier avec l'implication du conseil de quartier. Les services sont en train de faire des propositions sur ce point.

Aménagement du square Jules-Guesde



Option 1



Option 2

Deux propositions ont été présentées.

La différence entre l'option 1 et l'option 2 est l'emplacement des aires de détente. L'option 1 propose la mise en place d'une aire de détente, ainsi que d'une aire de jeux. L'option 2 propose quant à elle la mise en place de plusieurs aires de détente à différents endroits du square. Les deux options comprendront des plantations d'arbres.

Cependant, la Ville invite les Kremlinois à proposer des idées d'aménagement de ces espaces (usage, type de public...).

Pouvez-vous aborder le sujet de la rue Jules-Guesde qui a été amputée ? Est-ce que le square sera agrandi ?

Service technique : Il y a un invariant sur les deux options proposées. En lien avec le chantier de la RATP, dans la zone en tirets bleu, la Ville ne pourra pas planter d'arbres. Cependant, de cette contrainte, bien que nécessaire dans le cadre du Grand Paris, nous en avons fait une force en envisageant un agrandissement par rapport à la rue Jules-Guesde. Il y aura environ 30-40m² supplémentaires en allant chercher le trottoir de la rue Jules-Guesde. La nouvelle configuration prévoit également de récupérer les stationnements aux bénéfices du square.

Le deuxième invariant concernera les accès. Aujourd'hui il y en a qu'un seul. Aujourd'hui, nous avons la volonté de créer plusieurs accès ainsi qu'un cheminement à l'intérieur du square.

Jean-Luc Laurent : La zone en pointillés bleus définit le maintien de l'accessibilité au tunnel en permanence. C'est une obligation qui s'impose à la Ville avec l'arrivée de la ligne 14. Il y aura deux squares lancés en même temps, celui-ci et le square Marcel-Semhat, où la question de l'accès au métro se posera également. Il faut donc assurer une capacité d'accès à cet endroit pour une possible intervention des pompiers pour descendre jusqu'au tunnel. L'entrée sera au niveau de la rue Jules-Guesde.

Le chantier a pris deux mètres sur la rue, est-ce que cela restera ainsi ?

Service technique : La rue sera réouverte, on réutilise dans la proposition 2 le trottoir qu'il y avait auparavant. Tout sera comme avant, sauf pour le trottoir côté parc.

Est-il prévu un système de sécurisation des lieux ? Est-ce que le square sera fermé ?

Service technique : Un système de clôture sera mis en place, ainsi qu'un règlement intérieur des parcs et squares.

Tout autour du parc, quel sera le sens de circulation ? Est-ce que la rue sera piétonne ?

Service technique : L'objectif est de présenter l'aménagement intérieur du parc. La question de la mobilité, dont le partage de la voirie entre les différents usagers, sera regardée dans un second temps. La gestion des rues adjacentes et des espaces publics seront bien évidemment étudiés par la suite.

Quel est le calendrier du plan de mobilisation prévu ?

Service technique : Dans une démarche de concertation, des réunions auront lieu sur place avec les habitants pour envisager des pistes. Des propositions seront faites dès cette année.

Jean-Luc Laurent : Sur le même principe que la concertation organisée pour le square Anne-Sylvestre, des réunions sur site seront programmées. Nous faisons appel à la participation des habitants du quartier et de la Ville pour l'aménagement de ce square à partir des options mises en débat. L'aménagement de ce square sera défini à partir de propositions des habitants (usages, type de public). Actuellement, la demande est d'aménager des espaces de jeux de proximité pour les familles.

Je vous invite à participer aux ateliers participatifs qui seront organisés pour les squares.

Qu'en est-il du calendrier de réalisation de l'enfouissement des lignes électriques de la rue ?

Jean-Luc Laurent : Le principe est décidé, mais la réalisation n'est pas prévue pour cette année. Cela nécessite de passer une commande publique, de valider le projet et de mobiliser une entreprise pour le réaliser. Pour l'électrification, j'ai demandé à ce que ce point soit intégré ainsi que l'enfouissement des lignes aériennes avec le projet global à réaliser.

Est-ce que des arbres sont prévus ?

Service technique : Le projet est une esquisse. A ce stade, un îlot de verdure et de fraîcheur sont proposés, mais ce n'est qu'une proposition. Tout dépendra des retours des habitants du quartier à ce sujet.

L'idée est de couvrir la dalle, mais la RATP a fixé des contraintes car la plantation d'arbres risque de l'abîmer avec le système racinaire. Tout sera donc vérifié avec la RATP.

Quel est le système de ventilation et va-t-il généré du bruit?

Service technique : Les emplacements de ces systèmes seront précisés par la suite, mais ils ne généreront pas de bruit. Quant au métro, il sera suffisamment éloigné en profondeur par rapport à cet accès.

Est-ce que l'air sera extrait du tunnel, cela pose le problème d'une possible pollution ?

Service technique : Ce n'est pas une ventilation du tunnel mais un accès de secours pour pouvoir accéder facilement en cas d'intervention des secours ou évacuation nécessaire. Il ne s'agit pas de grilles d'aération.

Jean-Luc Laurent : Une proposition de visite de la station de la ligne 14 vous sera prochainement annoncée. Les dates sont en attentes de confirmation. Cette visite permettra un dialogue direct au sujet de la nouvelle station Bicêtre-Hôpital, et de répondre aux interrogations sur le chantier.

Avant, il y avait une sortie sur la rue, et les véhicules se garaient. Cela empêchait la circulation, le risque c'est que notre sortie soit à nouveau gênée.

Jean-Luc Laurent : J'invite tous les habitants concernés à participer et à s'inscrire aux prochains ateliers à ce sujet afin de communiquer ces éléments.

Concertation en vue de la création de la ZAC Rossel Leclerc

La concertation proposée s'inscrit dans le cadre de la concertation dite obligatoire en vue de l'aménagement de la ZAC Rossel-Leclerc. La composition de l'îlot a été présentée.

La ZAC Rossel Leclerc accueillera des logements neufs ainsi que des commerces en rez-de -chaussée. L'école Jean Zay sera réhabilitée et l'école Brossolette reconstruite. Les deux écoles constitueront un nouveau groupe scolaire. Des espaces verts en cœur d'îlot seront mis en place et un cheminement piéton pourrait être créé. Ce dernier sera fermé le soir pour des raisons de sécurité.

L'objectif de cette présentation était d'ouvrir le dialogue et de faire un point d'étape entre juin et aujourd'hui. Il y a la volonté de poursuivre cette concertation et avec ces idées qui sont nées à partir du processus de concertation, qui est toujours ouvert aux propositions.

Deux scénarios sont mis en débat : Le scénario 1 maintient des parcelles avec pavillons sur la rue Rossel alors que le scénario 2 propose un projet global de renouvellement urbain.

Jean-Luc Laurent : Comme évoqué lors des précédents conseils de quartier, ce projet a donné lieu à une réunion avec une balade sur le quartier pour fixer les enjeux et orientations. L'objectif de ce périmètre est l'amélioration de l'habitat, qui est particulièrement dégradé au niveau de la rue du Général Leclerc, et le renouvellement urbain pour permettre la réalisation de la nouvelle école. Les parties latérales de l'école sur les rues Général Leclerc et Rossel feront l'objet d'une restructuration et d'une modification dans le cadre du projet d'aménagement de la nouvelle école.

Quelles seront les nouvelles constructions ?

Jean-Luc Laurent : Sur la hauteur les nouvelles constructions ne seront pas plus hautes que les immeubles d'en face. L'accession à la propriété et aux logements sociaux sont envisagés, mais la question du type de logement n'est pas encore tranchée. La discussion va se poursuivre. Ce projet répond à ce qui a été entendu antérieurement.

Le terrain appartient à des constructeurs. Il y aura une procédure de désignation d'un aménagement, suivie d'un appel à projet. Le promoteur sélectionné construira en fonction du plan prévu par la Ville (réglementation de la hauteur, qualité environnementale...). Il est aussi envisagé suite aux discussions avec l'Etat concernant un projet labélisé avec la démolition de 120 logements, de reconstruire pour permettre le relogement des habitants dont les logements seront détruits. Il y aura des reconstructions à différents endroits de la Ville et un dialogue sera engagé avec chaque famille concernée au niveau de la résidence Schuman.

Service technique : Entre 80 et 150 logements sont prévus.

Jean-Luc Laurent : La volonté de la Ville dans toutes constructions de plus de 1 000 mètres carrés est de respecter la règle des 30% de logements locatifs sociaux familiaux.

Qu'en sera-t-il de la sécurité au niveau des écoles ?

Jean-Luc Laurent : Nous réfléchissons à créer un espace sécurisé pour déposer et récupérer les enfants au niveau de l'école élémentaire. Vous retrouverez l'ensemble des éléments sur kremlinbicetre.fr

Les événements à venir

LANCEMENT DES FETES DE QUARTIERS

Les fêtes de quartiers auront lieu le 2 juin 2023. Cette fête a été suggérée par le bureau de quartier Barnufles-Cœur de Ville. L'objectif est qu'elle soit pensée et réalisée par le bureau de quartier, mais aussi les acteurs du quartier (associations, habitants...).

Le format est libre ! N'hésitez pas à faire remonter vos idées à votre bureau de quartier !

La Ville mettra à disposition du matériel (tables, chaises, grille expo...) et proposera aux associations de votre quartier de se joindre à l'organisation.

Jean-Philippe Edet : La proposition du bureau de quartier Mairie-Fontainebleau diverge de l'idée originale du quartier Barnufles-Cœur de Ville. Il sera nécessaire de fédérer autour de l'évènement, et de travailler en transversalité. Les associations du quartier seront contactées en ce sens.

Questions supplémentaires des habitants

Les caméras à Convention et Fontainebleau ne sont plus présentes depuis quelques mois.

Jean-Philippe Edet : Celles qui ne sont plus en fonctionnement, seront réinstallées.

Qu'en est-il de l'avenir du commerce du restaurant en face de la Kremlinoise ?

Service Technique : L'orientation des élus est de préempter le fond du commerce en vue de pouvoir réguler sa destination. Le but est de maîtriser les commerces de proximité dans le secteur. Un appel à publicité a été lancé pour l'usage commercial de ce local. La Ville a défini pour ce local un axe de commerce de bouches.

Qu'en est-il du local anciennement destiné à réparer les vélos, rue du 14 juillet ?

Jean-Luc Laurent : Il est propriété de Valdevy. L'occupant a fermé en annonçant qu'il allait faire des travaux. Il aurait un projet de changement de destination. La Ville a émis un avis défavorable auprès du bailleur Valdevy à même d'apporter une réponse à l'occupant.

Qu'en est-il du coiffeur ?

Jean-Luc Laurent : La Ville l'ignore car il n'y a pas eu à ce jour de déclaration. Celle-ci doit être déposée en mairie et la Ville se prononcera sur cette base.

Depuis les travaux du conservatoire, il y a des complications. Il était prévu que la rue Delescluze ne soit pas pénalisée par les stationnements mais cela n'est pas respecté. Le code a été communiqué à plusieurs personnes, deux poteaux ont été coupés. Nous devrions pouvoir avoir un cheminement piéton car l'entrée est bloquée par des véhicules, liés aussi à l'abus sur trottoir de la boucherie.

Jean-Luc Laurent : Nous allons changer le code. On regardera également pour remettre des poteaux ou installer un obstacle pour les véhicules. Des verbalisations auront lieu.

Jean-Luc Laurent : Il y aura une fermeture une journée et les habitants seront prévenus en amont pour permettre la livraison de béton pour le chantier du conservatoire.

Qu'en est-il du restaurant 4, place Jean Jaurès ?

Jean-Luc Laurent : Une réunion publique sur le projet d'accession à la propriété et d'accession sociale avec notamment un projet de restaurant en pied d'immeuble a permis de présenter le projet.

Quel est le devenir du terrain du 19, rue Pierre Curie ?

Service technique : Cette parcelle est la propriété de la Ville. La Ville prévoit de la vendre à travers une vente sous enchères, sous contrôle des notaires. Celle-ci commencera d'ici un mois ou deux. L'acquéreur ne pourra construire qu'une maison individuelle.

Jean-Luc Laurent : Avant il y avait un panneau annonçant la création de 55 logements. Aujourd'hui, le projet est d'intégrer les conditions du développement durable, et de préserver les quartiers pavillonnaires par la réduction de constructions dans les quartiers et le renforcement du cœur d'îlot en espaces verts.